



LE PRESIDENT

130/PAN/.002/2025



Bujumbura, le 1...../4../2025

**COMMUNIQUE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE DU BURUNDI SUITE AU  
DECES DE L'HONORABLE VENANT SINZINKAYO, DEPUTE ELU DANS LA  
CIRCONSCRIPTION DE GITEGA**

1. C'est avec une profonde tristesse que l'Assemblée nationale a appris le décès de l'Honorable Vénant SINZINKAYO, Député élu dans la circonscription de Gitega, survenu dans l'après-midi du lundi 31 mars 2025 suite à une maladie.
2. L'Assemblée nationale adresse ses sincères condoléances à la famille éprouvée, à sa famille politique ainsi qu'à la population de la Province Gitega.
3. L'Assemblée nationale perd un des membres de la Commission de l'éducation, de la jeunesse, des sports et loisirs, de la culture et de la communication. L'Honorable Vénant SINZINKAYO a réalisé sa mission de représentation du peuple avec assiduité et dévouement.
4. Les cérémonies funéraires vous seront communiquées ultérieurement.
5. Que son âme repose en paix!

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Très Honorable Gelase Daniel NDABIRABE

